

# Familles Double Cœur

Pour des projets solidaires à vivre en famille !



2<sup>e</sup> édition

Appel à projets  
2014-2015



VENDÉE  
CONSEIL GÉNÉRAL

Action proposée par le Conseil général de la Vendée dans le cadre  
du plan départemental de soutien au bénévolat « Vendée double cœur ».

Le bénévolat est « l'ADN » de la Vendée. Pour préparer l'avenir, il est important de transmettre notre culture du bénévolat aux jeunes générations. Après le succès du premier appel à projets « Familles Double Coeur », le Conseil général de la Vendée souhaite poursuivre son soutien à la pratique du bénévolat en famille en proposant une seconde édition de l'appel à projets.

### Quels projets sont éligibles ?

- les projets mobilisant ensemble et bénévolement des familles sur une action d'intérêt général,
- portés par une association,
- et portant sur des thèmes aussi variés que l'environnement, la citoyenneté, le vivre ensemble, la culture



### Quels engagements du Conseil général de la Vendée pour les projets retenus ?

- Une aide méthodologique
- Des mises en contact avec des partenaires potentiels
- Une aide matérielle et / ou financière
- Une valorisation du projet via différents outils de communication

### Comment candidater ?

Chaque association intéressée doit remplir et compléter le dossier de candidature téléchargeable sur [benevolat.vendee.fr](http://benevolat.vendee.fr) et l'adresser au Conseil général de la Vendée avant le 14 novembre 2014.

**Les lauréats de l'appel à projets seront dévoilés au cours du mois de janvier 2015.**



**Renseignements :**  
Conseil général de la Vendée  
service Développement culturel Jeunesse

**02 51 63 69 50**  
[vendeedoublecoeur@vendee.fr](mailto:vendeedoublecoeur@vendee.fr)